

L'hon. M. Winters: La situation est celle qu'a exposée le député, monsieur le président. L'ancien accord est expiré et il s'agit d'un nouvel accord prévoyant un montant réduit.

M. Bell: Je conclus que le nouvel accord est loin d'être aussi avantageux en ce qui concerne la subvention annuelle. S'il en est ainsi, puis-je demander pourquoi?

L'hon. M. Winters: Je crois comprendre qu'elle se fonde sur la somme nécessaire à cette fin et qu'elle est proportionnée au montant que les autorités de la cale sèche de Saint-Jean y dépensent.

M. Bell: Je sais que certaines conditions régissent ce versement; mais dois-je supposer que si ce montant est beaucoup plus faible, c'est parce que les travaux qu'on fera dans la cale sèche et ceux qu'on projette d'exécuter pendant une certaine période seront bien moins importants que ceux qu'on effectuait aux termes de l'ancien accord de 35 ans? Je ne cherche qu'à obtenir des renseignements, car je ne crois pas que l'accord soit aussi rigoureux qu'il semble l'être à première vue.

M. le président suppléant: Je pourrais peut-être signaler à l'honorable député que c'est la coutume de permettre, par courtoisie, quelques questions sur les crédits statutaires quand nous les adoptons après que les députés en ont été saisis; mais il ne faut pas s'attendre que le ministre ou ses hauts fonctionnaires soient en mesure de répondre au pied levé à des questions fondées sur des lois qui n'entrent pas en cause dans l'examen des crédits. Évidemment, un débat sur la valeur intrinsèque de cette loi ne pourrait guère avoir lieu à propos d'un poste des crédits.

M. Bell: Je reconnais le bien-fondé de ce que vous venez de dire, monsieur le président. Je me demande si on pourrait me donner quelque indication sur l'endroit où il serait possible de me renseigner. J'ai consulté les comptes publics et n'ai pu y trouver les nouveaux détails. Si vous vouliez bien me dire où je puis trouver le nouvel accord, cela me suffira. Je voudrais simplement me documenter. Je ne critique ni ne ridiculise personne.

L'hon. M. Winters: Je m'en rends compte. Je serais heureux de fournir ce renseignement au député.

M. Hahn: J'ai une autre question qui se rattache à celle que j'ai posée plus tôt au ministre en ce qui concerne le pont de l'île Lulu. Dois-je interpréter sa réponse comme signifiant que parce qu'on a ni porté les plans à son attention ni demandé son approbation et que le délai d'un mois est déjà dépassé, les plans ne seront définitivement

pas approuvés en raison des objections qu'ils ont soulevées?

M. le président suppléant: Je devrais peut-être signaler au député de New-Westminster que nous étudions maintenant le crédit 372 concernant l'acquisition etc. d'ouvrages à Terre-Neuve. Il ne s'est peut-être pas rendu compte que nous avons adopté le poste précédent, à propos duquel il a soulevé la question; mais il est adopté. Toutefois, je veux bien lui dire ceci: il me semble que la question relative à l'île Lulu aurait en tout cas dû être posée à propos du crédit 382. Quand nous arriverons à ce poste qui a trait aux principes, la question sera acceptée. Pour maintenir de l'ordre dans le débat en ce moment, je crois qu'il faudra nous en tenir au crédit 372 qui se rapporte à des ouvrages à Terre-Neuve.

(Le crédit est adopté.)

373. Nouvelle-Écosse, \$2,532,000.

M. Nowlan: Je désire m'arrêter un instant au crédit 373. Il y a ici deux postes que je désire signaler à propos de la Nouvelle-Écosse. L'un a trait à Tiverton. Je sais que le ministre a reçu du courrier à ce sujet. Je suis heureux de voir le poste qui s'intitule: Tiverton,—en vue de la réparation du quai. J'espère que les mots "en vue" constituent un euphémisme et qu'on construira un quai. C'est un quai d'une importance extrême pour les pêcheurs de la région. Je sais que le ministre a reçu des lettres et des requêtes à ce sujet. Je sais qu'il y apportera un très vif intérêt.

L'autre poste que je signale à propos de la Nouvelle-Écosse regarde la batture de Yarmouth,—il s'agit d'une batture de sable dans le havre de cet endroit. Je me demande si le ministre pourrait nous dire ce qui se passe au havre de Yarmouth. Je crois savoir que le *Bluenose* a dû interrompre son horaire normal à cause de certaines obstructions qui se seraient présentées à cet endroit. On me dit que des levés sont faits. J'espère que ce sont les services du ministre qui les conduisent plutôt que le ministère des Transports. Je me demande si le ministre peut nous dire actuellement quelle est la situation à l'égard du havre de Yarmouth.

L'hon. M. Winters: Pour ce qui est du premier point, celui qui a trait à Tiverton, je puis dire que j'ai échangé de la correspondance avec mon ami, l'honorable représentant de Digby-Annapolis-King. Nous nous proposons d'effectuer certains travaux au brise-lames actuel. Les pêcheurs nous ont envoyé une pétition, dans laquelle ils nous demandaient de chercher un autre emplacement. Nous étudions toujours la question à